

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 24 JANVIER 2011 – 14 h 30

Présents :

<i>Collège des Résidents :</i>	Mme PERRUSSEL Denise, Présidente Mr GASPARETTO Roger Mr BLANCHAIS Joseph
<i>Collège des Familles :</i>	Mme HUARD Bernadette Mr SAFFRAY Jean-Yves
<i>Collège du Personnel :</i>	Melle DASSE Elise Mme NAUDOT Stéphanie Mme BARON Catherine Mme GROSSET Sabrina Melle OLLIVIER Jessica Mme MONNIER Isabelle
<i>Conseil d'Administration :</i>	Mme CHOPIN Monique
<i>Avec voix consultative :</i>	Mr BARBÉ Michel, Directeur Melle MALLET, Elève Directrice EHESP Mme CHEDAILLE Chantal, Cadre de Santé Mme TOURTELLIER Isabelle, Adjoint Administratif Melle OMILLI Delphine, Stagiaire Animation

Excusés :

<i>Collège des Résidents :</i>	
<i>Collège du Personnel :</i>	Mme TRIQUET Chrystèle (remplacée par Mme MONNIER) Mme BERSON Elisabeth (remplacée par Mme GROSSET)
<i>Collège des Familles :</i>	Monsieur PELERIN André
<i>Avec voix consultative :</i>	Mme VOBMANN Marie-Thérèse

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 4 octobre 2010,
- Composition du Conseil de la Vie Sociale,
- Rapport annuel qualité 2010,
- Rapport annuel animation 2010 (le document vous sera remis en séance),
- Information sur les tarifs 2011,
- Information sur le budget année 2011,
- Présentation du nouveau contrat de séjour,
- Présentation du nouveau règlement de fonctionnement,
- Information sur le projet d'établissement et le projet architectural,
- Information sur le projet PASA,
- Point sur les travaux réalisés et les travaux en cours,
- Programme des animations premier semestre 2011,
- Questions diverses.

Madame PERRUSSEL, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance. Elle offre ses meilleurs vœux aux participants et passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 4 OCTOBRE 2010

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes abordés lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 4 octobre 2010.

Aucune remarque n'étant formulée sur ce procès-verbal, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

COMPOSITION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Suite au départ de Monsieur PEZET, le collège des résidents est représenté par :

- Madame PERRUSSEL Denise, Présidente
- Monsieur BLANCHAIS Joseph, Résident
- Monsieur GASPARETTO Roger, Résident
- 3 postes de suppléants sont toujours vacants.

Un tour de table est effectué afin de permettre à chaque membre de se présenter.

RAPPORT ANNUEL QUALITE 2010

Le rapport annuel qualité 2010 sera abordé lors du prochain Conseil de la Vie Sociale.

RAPPORT ANNUEL ANIMATION 2010

Monsieur BARBÉ précise que le rapport annuel animation 2010 a été élaboré par Mademoiselle OLLIVIER, pour les secteurs Oiseaux / Verger et Madame VOBMANN, pour les secteurs Florales / Alizés.

Un exemplaire de ce rapport annuel est remis en séance aux membres participants. Mademoiselle OLLIVIER commente les nouveautés de l'année 2010 qui sont :

- les deux séances de Zoothérapie le mardi, à titre expérimental, dans l'attente d'une éventuelle subvention afin de poursuivre l'atelier en 2011 – 2012 et 2013, pour des résidents du Verger qui ne souhaitent pas ou qui ne peuvent pas participer à des activités de groupe,
- les olympiades inter-établissements qui se sont déroulées au Zéphyr,
- la première fête champêtre,
- les différentes expositions sur la rentrée des classes, le mariage.

Mademoiselle OLLIVIER présente les projets qui sont en cours pour l'année 2011 comme la mise en place :

- d'un atelier couture, repassage au pavillon des Oiseaux une fois par mois,
- d'un espace bien-être au pavillon du Verger comme cela se fait déjà aux Oiseaux (massage, maquillage),
- d'un club de marche une fois par semaine autour de l'étang,
- d'expositions sur les métiers des résidents, la communion, le baptême, le bord de mer
- d'un reportage photo par les agents des secteurs,
- d'un diaporama une fois par trimestre.

Monsieur GASPARETTO propose également de passer des diapositives de différents voyages.

Madame MONNIER, animatrice en Contrat Unique d'Insertion aux Floralies, précise qu'elle effectue avec les résidents des animations individuelles (chants, massages) et qu'avec l'ergothérapeute, chaque vendredi elle anime des ateliers de praxies. Elle s'associe également avec sa collègue des Oiseaux / Verger pour passer des diaporamas.

Madame GROSSET, IDE référente des Alizés, décrit les activités qui sont réalisées tout au long de la journée avec les résidents des Alizés :

- ateliers divers estime de soi et / ou écriture,
- ateliers gym douce,
- ateliers cognitifs et / ou ateliers d'expression et de communication,
- activités sensorielles relaxantes.

Elle évoque également les animations réalisées en partenariat avec les CM2 de l'école Sainte Croix.

Madame HUARD fait part de l'atelier couture, qui se transforme progressivement en atelier tricot / broderie. Elle ajoute que cet atelier qui est très riche pour les résidents apporte aussi énormément de bonheur aux bénévoles qui l'animent.

Monsieur BARBÉ précise qu'effectivement en lisant ce rapport annuel d'animations 2010, on peut être surpris du nombre d'activités réalisées et il félicite le personnel pour son implication dans les activités d'animation mais aussi les nombreux bénévoles sans qui tout ne pourrait pas se réaliser.

Monsieur SAFFRAY souhaite connaître le nombre de bénévoles. A ce jour, une trentaine de bénévoles interviennent dans différents domaines (animations individuelles ou en groupe, aumônerie, tonic music, sorties, accompagnement des résidents, écoute, etc ...). Sans tous ces bénévoles de nombreuses activités ne pourraient pas être réalisées. La complémentarité entre les bénévoles et le personnel est indispensable.

Une formation a été réalisée par la psychologue en 2010 sur deux demi-journées pour les bénévoles, au vu du succès de cette formation, une journée est également prévue sur 2011.

Monsieur le Directeur précise que le nouveau mini-bus sera livré en mai 2011. Le coût d'acquisition est de cinquante mille euros.

INFORMATION SUR LES TARIFS 2011

Monsieur BARBÉ souligne que l'arrêté du 31 décembre 2010 fixant les tarifs 2011 a été reçu le 20 janvier 2011 et que ceux-ci sont conformes à ceux annoncés provisoirement dans le « Lien » de janvier 2011.

Les tarifs applicables, à compter du 1^{er} janvier 2011, aux résidents admis dans l'établissement sont :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| - Tarif journalier « hébergement » | 50.12 € |
| - Tarif journalier « dépendance » | 22.59 € (résident GIR 1 et 2) |
| - Tarif journalier « dépendance » | 14.57 € (résident GIR 3 et 4) |
| - Tarif journalier « dépendance » | 6.08 € (résident GIR 5 et 6) |

Le tarif à la charge du résident (hébergement + dépendance) est de : 56,20 € soit +1.43 % ou + 0.79 € par rapport à 2010.

Le tarif journalier aux personnes de moins de 60 ans :	66,91 €
Le tarif pour l'accueil de jour est :	14.05 € pour la journée

Madame HUARD souhaite savoir comment est évalué le degré de dépendance d'un résident. Madame TOURTELLIER précise que ce dernier est validé chaque année par le médecin du Conseil Général, en juin, et que c'est le GIR évalué en juin qui est pris en compte pour la facturation de l'année suivante.

INFORMATION SUR LE BUDGET 2011

Monsieur BARBÉ précise que le budget hébergement + dépendance a été notifié à l'établissement, par arrêté du 31 décembre 2010. L'Assemblée Départementale, lors de sa séance du 5 novembre 2010, a fixé les taux de revalorisation des moyens alloués en 2010 à 1,10 % en ce qui concerne les frais de personnel et à 0.77 % pour les autres dépenses, soit une revalorisation moyenne de 1 %.

En ce qui concerne la section « soins », aucune information n'a été transmise. Elle sera complétée ultérieurement par les services de l'Etat.

Monsieur BARBÉ ajoute que le budget accordé ne permet pas la création de nouveaux postes et qu'il est nécessaire d'effectuer entre les différents comptes des virements de compte afin d'assurer l'ensemble des dépenses de personnel.

Monsieur SAFFRAY demande la part du budget hébergement + dépendance par rapport au budget total.

Monsieur le Directeur communique la répartition du budget selon les différentes sections :

- Hébergement :	2 201 910,63	soit 48,14 %
- Dépendance :	764 634,47	soit 16,72 %
- Soins :	1 607 267,91 (en 2010)	soit 35,14 %

PRESENTATION DU NOUVEAU CONTRAT DE SEJOUR

Le projet de contrat de séjour a été adressé aux différents membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation. Ce dernier a été établi selon les recommandations du groupe de travail auquel participait le directeur, qui s'est réuni, à l'initiative du Conseil Général, en 2010.

Mademoiselle MALLET présente les grands chapitres du Contrat de Séjour :

- l'objet du contrat de séjour,
- les signataires du contrat de séjour,
- la durée du contrat de séjour,
- l'état des lieux,
- la résiliation,
- l'assurance,
- les annexes qui concernent la représentation des majeurs, l'aide sociale et le décès.

Madame TOURTELLIER commente la partie facturation et notamment le récapitulatif des différentes dispositions en cas d'absence pour hospitalisation ou pour convenances personnelles.

A l'unanimité, les membres présents trouvent le document suffisamment explicite.

PRESENTATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Mademoiselle MALLET commente le nouveau règlement de fonctionnement qui a été mis à jour en tenant compte des remarques faites par le groupe de travail « Contrat de Séjour ».

Ce dernier précise :

- l'objet du règlement de fonctionnement,
- l'élaboration, la révision et la diffusion,
- le régime juridique de l'établissement et le projet d'établissement,
- les dispositions relatives à l'accueil des usagers,
- les droits et libertés des résidents accueillis,

- les dispositions générales relatives aux conditions de travail du personnel,
- les situations exceptionnelles,
- les règles de vie collectives,
- les locaux privés et collectifs,
- la sécurité,
- la prise en charge des résidents,
- les repas,
- le linge et les fournitures diverses,
- les activités et les loisirs,
- les sorties et les visites,
- les transports et les déplacements,
- le courrier,
- les documents annexes :
 - charte de droits et libertés de la personne âgée dépendante,
 - charte des bénévoles,
 - arrêté du Conseil Général 35 et de l'ARS Bretagne fixant la liste des personnes qualifiées du département d'Ille et Vilaine.

Mademoiselle MALLET insiste sur le contrat qui sera désormais signé avec les médecins traitants et les masseurs kinésithérapeutes. Une réunion organisée par le médecin coordonnateur est prévue à ce sujet, avec les professionnels libéraux, en février 2011.

Monsieur BARBÉ profite de cet aparté pour préciser que le décret concernant la prise en charge des médicaments est reporté au 1^{er} janvier 2013.

Monsieur BARBÉ précise qu'il a souhaité que la mission de l'EHPAD soit représentée par le schéma établi par Patricia ROBERT, stagiaire qualité 2010. En effet, les valeurs affirmées et défendues par l'établissement sont très bien matérialisées dans ce schéma.

Les membres du personnel présents souhaitent d'ailleurs que ce schéma puisse être affiché dans les différentes unités avec des photos d'agents ou de résidents.

Madame CHOPIN souligne que la présentation du document donne envie de le lire. A l'unanimité ce document est approuvé par les membres présents.

INFORMATION SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT ET LE PROJET ARCHITECTURAL

Monsieur BARBÉ précise que la synthèse du Projet d'Etablissement 2010 -2013 a été présentée aux membres du Conseil d'Administration le 17 janvier 2011. Les attendus du projet d'établissement sont :

- des décisions stratégiques en particulier : le devenir des oiseaux,
- la réflexion et le partage de valeurs (la satisfaction des résidents, la satisfaction des personnels et la qualité de vie au travail, l'ouverture),
- la mise en action et l'opérationnalité (des objectifs et des listes d'actions).

En ce qui concerne le devenir des Oiseaux, une étude de faisabilité financière a été présentée aux membres du Conseil d'Administration le 17 janvier 2011 et a été transmise au Conseil Général et à l'ARS. L'objectif est de finaliser le dossier de restructuration sans

déménager les résidents, pour cela, il est nécessaire d'effectuer une nouvelle construction. Le projet de construire deux unités de 21 lits serait sans doute plus rationnel que de restructurer les 6 unités de 7 lits qui seront ingérables au niveau des déplacements dans l'unité.

Monsieur BARBÉ ajoute que la restructuration des oiseaux est un des objectifs de la convention tripartite et que même si aucun financement ne pourrait être assuré avant 2014, il est important que le dossier soit prêt.

INFORMATION SUR LE PROJET PASA « POLE D'ACTIVITES ET DE SOINS ADAPTES »

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, un dossier de projet de PASA a été élaboré. Dans l'attente, de la restructuration du bâtiment Oiseaux, le PASA pourrait être implanté dans l'enceinte de l'unité Alizés moyennant la construction d'une nouvelle salle d'activités.

L'objectif du PASA est de permettre l'accueil des résidents de l'Etablissement (oiseaux, verger, alizés), souffrant de désorientation et ayant besoin d'un accompagnement spécifiquement adapté. La mise en place d'ateliers thérapeutiques au sein du PASA vise à ralentir les effets de la maladie et une possible entrée en unité Alzheimer.

Le projet a été transmis à la délégation 35 de l'Agence Régionale de la Santé.

POINT SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2011

Monsieur BARBÉ communique la liste des travaux qui seront réalisés début 2011 :

- Poursuite des économies d'énergie,
- Mise aux normes d'installations électriques, remplacement de disjoncteurs,
- Remise en état sol couloirs verger,
- Réfection de l'office Verger,
- Mise en place de vestiaires au sous-sol Verger
- Réfection chambres au Verger et aux Oiseaux, selon nécessité en cas de départs,
- Aménagement du bureau des médecins généralistes et de la cadre de santé,
- Aménagement du bâtiment ex SIMADE en chambre pour les familles ou le personnel,
- Réfection de la peinture dans le salon « aquarium » des Oiseaux,
- Projet d'aménagement du jardin thérapeutique aux Alizés,
- Projet d'aménagement de l'espace pelouse à l'entrée du bâtiment principal (bancs, aire de jeux).

PROGRAMME DES ANIMATIONS PREMIER SEMESTRE 2011

Ce sujet a été abordé avec le bilan des animations 2010.

QUESTIONS SOULEVEES LES RESIDENTS

Madame PERRUSSEL évoque les points suivants :

Signalisation Ascenseurs et WC : Absence de signalisation des ascenseurs aux Oiseaux et au Verger ainsi que des WC visiteurs.

Coupure d'eau ou d'électricité : Informer les résidents en cas de coupure d'eau ou d'électricité. Monsieur BARBÉ précise que le responsable maintenance le fait pour le personnel par l'intermédiaire des transmissions sur le logiciel de soins PSI mais que l'information n'est peut-être pas toujours relayée par les agents du secteur. Il faudrait prévoir une affiche à apposer à l'entrée de la salle à manger des résidents Oiseaux.

Pain : Nette amélioration car il n'y a plus de gâchis comme auparavant. Maintenant certains résidents se plaignent de ne pas en avoir assez. Mademoiselle DASSE précise que sur demande le personnel peut en resservir à volonté.

Lavage de la vaisselle : La qualité du lavage est meilleure, néanmoins, les couverts sont ternis et il y a des traces sur les verres (bien vérifier le programme pour les verres).

Service en salle : Certains agents passent les assiettes devant les résidents pour le service.

Cheveux agents : Les cheveux de certains agents ne sont pas attachés.

Recueil des menus : Le personnel y passe beaucoup de temps et c'est peu efficace car les résidents oublient ce qu'ils ont commandés. Mme BARON précise que cette pratique a été abandonnée au Verger.

Mademoiselle OLLIVIER fait part des remarques des résidents recueillies lors d'une préparation à ce Conseil de la Vie Sociale :

Ménage : résidents très satisfaits à l'unanimité sur la propreté de leur chambre et des parties communes (restaurant, couloirs, salle d'animation) aux Oiseaux comme au Verger. Mme PERRUSSEL fait part effectivement d'une amélioration aux Oiseaux.

Salle aquarium Oiseaux : les résidents souhaitent des couleurs douces, apaisantes et chaleureuses lors de la rénovation de cette pièce.

Sorties : proposition de sortie à la mer (Saint Malo ou Dinard), visite de châteaux, sortie au théâtre, au cinéma.

Soins : une résidente se plaint du ton un peu « sec » et « électrique » de la part de certains agents pendant le service. Cette même résidente a mis en avant le fait que les agents soient trop jeunes. Pas de remarque dans ce sens de la part des autres résidents présents.

Service pendant le repas : bonne disposition des tables au Verger comme aux Oiseaux. Cependant, certains résidents des Oiseaux ont signalé un service un peu long le midi et en retard le soir.

Animations : satisfaction des résidents pour les animations qui seraient aussi intéressés pour faire venir régulièrement dans l'année des artistes de musique et de chants et pourquoi pas un atelier clownthérapie au Verger et aux Oiseaux.

Mademoiselle OLLIVIER fait également part de la réunion avec le responsable de la cuisine et 18 résidents. Cette réunion a permis aux résidents d'échanger sur les menus, les pratiques culinaires, le fonctionnement de la cuisine. Les résidents étant très intéressés par le sujet, il est proposé que ce groupe de travail composé essentiellement de résidents se réunisse une fois par mois.

Madame HUARD précise que la troupe « MAL Y PASSE » présente une comédie délirante et explosive de Jean Marsan, du 28 au 30 janvier et du 4 au 6 février 2011, au Zéphyr. La séance du dimanche est à 15 h et peut ainsi permettre aux résidents qui aiment le théâtre d'y participer. Madame HUARD ajoute qu'elle aimerait qu'une partie des bénéfices soient reversés à l'EHPAD afin de favoriser certaines sorties ou animations et que cela dépendra du nombre de participants aux différentes représentations.

INFORMATIONS DIVERSES

Référents bientraitance

Monsieur BARBÉ informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que Mademoiselle OLLIVIER, animatrice et Madame DELAVIGNE, psychologue ont suivi la formation bientraitance et ont obtenu leur certification « Référent Bientraitance dans les Secteurs Social, Médico-Social et Sanitaire » qui est délivrée par l'AFNOR.

Questionnaire « Bientraitance des personnes âgées accueillies en Etablissement »

Monsieur BARBÉ fait part d'un questionnaire « Bientraitance des personnes âgées accueillies en Etablissement » qui est à retourner dûment rempli pour le 25 février 2010 à l'ARS.

Le questionnaire traite les points suivants :

- Les données sur le profil de l'établissement,
- L'évaluation initiale,
- La mise en œuvre du projet personnalisé,
- L'équilibre entre autonomie, indépendance et sécurité,
- La participation collective,
- La gestion des ressources humaines et ouverture de l'établissement vers l'extérieur,
- L'organisation de l'établissement.

Un item sur la vie dans l'établissement est complété uniquement par la Présidente du Conseil de la Vie Sociale qui pourra consulter – le cas échéant – les autres usagers ou représentants d'usagers membres du Conseil de la Vie Sociale.

Prochain Conseil de la Vie Sociale (date qui vous sera confirmée)

Lundi 4 avril 2011 à 14 h 30.

La séance est levée à 16 h00.

La Présidente,

Denise PERRUSSEL